

COMMUNE DE MONTADY
Réunion du Conseil Municipal du 27 août 2018
COMPTE RENDU DE SEANCE

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2018.

Le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2018 a été validé sans observation par les membres du Conseil Municipal présents.

2) Compte rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Depuis la réunion du 18 juin 2018, le Maire a pris les décisions suivantes :

- 20 avril 2018 attribution du marché pose et matériel scénique à l'entreprise SAMIA DEVIANNE
- 24 avril 2018 Avenant N°11 au contrat Dommages aux biens n°002
- 24 avril 2018 Avenant N°12 au contrat Dommages aux biens n°002
- 4 juin 2018 Avenant N° 1 du 3 avril 2018 portant le montant du marché à 95 500,33€ HT
- 4 juin 2018 Avenant N° 1 du 28 mai 2018 portant le montant du marché à 80 253,95€ HT

3) Acquisition et installation de matériel scénique pour la salle multiculturelle. Demande de subvention au Département.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité par 22 voix pour, Approuve la réalisation du projet d'aménagement de la salle multiculturelle par du matériel scénique pour 33 000€ HT environ. Sollicite une subvention du Département, pour aider à la réalisation de cet aménagement culturel, Mandate Monsieur le Maire pour déposer cette demande de subvention et le charge de faire généralement le nécessaire.

4) Réalisation d'une salle de sport. Demande de subvention au Département.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité par 22 voix pour, Approuve la réalisation du projet d'acquisition de matériels de musculation pour 42 000€ HT environ. Sollicite une subvention du Département, pour aider à la réalisation de cet aménagement sportif, Mandate Monsieur le Maire pour déposer cette demande de subvention et le charge de faire généralement le nécessaire.

5) Inscription au calendrier des courses hors stade : course pédestre du 1^{er} mai.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité, par 22 voix pour, Donne son accord pour le versement d'une cotisation de 20 € au Comité Départemental des courses hors stade, afin de pouvoir inscrire la course pédestre du 1^{er} mai au calendrier départemental.

6) Clôture du Budget de la M49

Le Conseil Municipal, A l'unanimité, par 22 voix pour, Donne son accord sur la clôture du Budget Annexe de l'eau potable et de l'assainissement collectif, ainsi que sur la réintégration des restes à réaliser 2017 du Budget Annexe de l'eau potable et de l'assainissement collectif dans le Budget Principal de la Commune pour un montant de 250 797,83 €, Donne son accord sur la réintégration de l'actif et du passif du Budget Annexe de l'eau potable et de l'assainissement collectif dans le Budget Principal de la Commune, et de suivre pour l'actif et le passif réintégrés, les règles d'amortissement du Budget Principal,

7) Budget principal M14/2018 : Décision modificative n°2.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité par 22 voix pour, Approuve les modifications proposées,

8) Centre de gestion 34 : Avenant à la convention sur la médecine préventive.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité par 23 voix pour,- Décide de se prononcer favorablement à la signature de cet avenant,
- Autorise Monsieur le Maire à le signer,